

Compte bloqué par descision judiciaire

Par Jessie Hodicq, le 01/11/2018 à 21:58

Bonjour maître la justice à bloqué mes compte au mois de juillet suite à cela depuis je suis sans le moindre sous ma contrôleuse judiciaire m'a dit qu'il été possible que le juge autorise le déblocage partiel ou total comment dois-je procéder pour en faire la demande ? Que faudrais t'il que j'écris dans la lettre ? Merci d'avance pour votre réponse. Cordialement jessie

Par youris, le 02/11/2018 à 11:14

bonjour,

pour quelle raison votre compte est-il bloqué ? Si c'est suite à une saisie-attribution, la banque doit vous laisser le solde bancaire insaisissable (= montant RSA). salutations

Par Visiteur, le 02/11/2018 à 19:22

Bonjour

Effectivement, vous n'en dites pas assez.

Par **Jessie Hodicq**, le **06/11/2018** à **03:30**

Bonjour c'est suite à une affaire de stupéfiants où je n'étais que consommatrice ils ont dis qu'il bloquée les compte pour que je ne puisse plus consommée ou partir à l'étranger mais maintenant j'ai un suivi médical et un dossier favorable avec la contrôleuse judiciaire qui elle même m'a dis de faire la demande de déblocage de mes comptes. Merci beaucoup